

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Le mot des élus



Thierry Marchand,
2ème adjoint délégué
à la vie associative
et aux sports



Michel Coquillard,
conseiller municipal
délégué à la montagne

Chères Morzinoises, Chers Morzinois,

Pour cette nouvelle édition, nous souhaitons souligner le travail de deux élus qui ont contribué à la signature du nouveau contrat d'exploitation du domaine skiable.

Thierry Marchand et Michel Coquillard ont participé à la commission des appels d'offres lors du précédent mandat. Leur connaissance du dossier a permis de garantir une continuité après l'élection de mars dernier. En poursuivant leur engagement et avec leur participation active, un nouveau cahier des charges a été élaboré, mieux adapté aux réalités économiques de notre territoire. Suite au retrait des deux candidats lors du précédent appel d'offres, nous nous trouvons face à un risque majeur de ne pas trouver de nouveaux postulants. Leur collaboration avec le maire et le conseil municipal a donc été déterminante pour la réussite de cette procédure.

Dans ce bulletin, vous pourrez également découvrir nos projets en cours. Certains d'entre eux ne sont pas encore confirmés, mais il nous semble important de les partager avec vous, en toute transparence. Une attention particulière est également consacrée à la question du stationnement. Vous y trouverez notre vision sur ce sujet ainsi que les nouvelles règles qui seront mises en place cet hiver.

Nous vous souhaitons à tous un bon début de saison.

Domaine skiable de Morzine



Un nouveau souffle et un projet ambitieux pour notre commune

En 1985, la loi montagne donne le statut de service public aux transports par remontées mécaniques et donne la responsabilité de leur gestion aux communes. Celles-ci peuvent choisir de gérer les remontées mécaniques en régie, en société publique locale (SPL), avec une société d'économie mixte (SEM) ou une entreprise privée.

En 1999, une délégation de service public (DSP) a été attribuée à la SA du Pléney pour 25 ans. En 2023, un appel d'offres a été lancé pour remplacer le contrat prenant fin en 2024. Après un processus infructueux au printemps 2024, nous avons repris et amélioré le cahier des charges élaboré par la précédente municipalité; après l'ouverture des plis en août nous avons échangé avec les candidats dans une phase de concertation assez serrée et aboutit à une offre qui répond aux enjeux de notre territoire.

C'est ainsi avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous annonçons une nouvelle étape pour l'exploitation de notre domaine de montagne. Le 31 octobre, le Groupement d'Autorités Concédantes (GAC), constitué des communes de Morzine, Les Gets et Verchaix, a signé le nouveau contrat de délégation de service public (DSP) pour gérer le domaine skiable de Morzine. Ce contrat est confié à la société Domaine de Loisirs de Morzine (DLM), une société nouvellement créée issue du partenariat entre la SA du Pléney et la Sofival (maison-mère de la SERMA), deux acteurs historiques pour Morzine-Avoriaz et les Portes du Soleil.

Avec 115 millions d'euros investis sur les 25 prochaines années, ce projet place notre commune à l'avant-garde du tourisme en montagne. Voici ce qui se dessine pour le futur de Morzine-Avoriaz : un domaine moderne, durable et accueillant pour toutes les saisons, pensé pour profiter aux habitants, commerçants et visiteurs.



Un domaine skiable repensé pour toutes les saisons

La montagne évolue et nous aussi ! Le projet de DLM vise à transformer notre domaine skiable en un domaine de loisirs accessible plus largement tout au long de l'année, une démarche essentielle pour répondre aux enjeux climatiques et touristiques actuels. En complément du ski, la société prévoit de développer des activités en toutes saisons, pour attirer un public diversifié et encourager la fréquentation durant des périodes d'exploitation plus longues.

Voici quelques-unes des nouveautés qui verront le jour :

- **Modernisation des remontées mécaniques** : Outre les équipements de dernière génération pour les skieurs, les nouvelles installations seront adaptées pour accueillir les piétons, les familles et les amateurs de loisirs, été comme hiver.
- **Nouveautés** : En plus des pistes de ski, notre domaine accueillera des activités variées, comme une luge quatre saisons, une tyrolienne, des itinéraires de randonnée à thème, des pistes de VTT renforcées et bien d'autres projets. Ce modèle multi-saisons permettra d'attirer des visiteurs à toute période et de garantir l'économie sur notre commune.
- **Le Nyon Express** : Cette nouvelle remontée offrira un accès direct au plateau de Nyon, départ pour les pistes d'altitude, le "pas de l'Aigle", "le monde de Jacquotte" et les autres attractions à venir... Cet aménagement est un atout résolument structurant pour l'évolution de notre économie touristique; l'accès décarboné et direct depuis le centre permettra de rejoindre le domaine en altitude mais aussi de s'adapter à l'enjeu climatique avec un terrain de jeux qui va s'étoffer et évoluer vers une offre de loisirs 4 saisons.

Un engagement écologique et durable

Face aux enjeux environnementaux, DLM s'engage à protéger et valoriser notre patrimoine naturel. La gestion durable des installations et le respect de la montagne sont des piliers de ce contrat. Concrètement, voici ce qui est prévu :



- **Démontage d'anciennes remontées** : Les équipements obsolètes seront démontés pour réduire l'impact environnemental du domaine et suivre l'évolution du climat et les possibilités de ski dans certaines zones.
- **Modernisation de la neige de culture** : Sans ajout de nouvelles retenues, DLM modernisera les équipements existants pour une production plus efficace, qui consomme moins d'énergie.
- **Réduction de la consommation énergétique** : Un plan d'action pour réduire les dépenses en énergie sera mis en place, avec la création d'un observatoire environnemental pour suivre et contrôler les impacts écologiques du domaine.

Ces actions nous permettent de préserver notre cadre naturel exceptionnel tout en continuant à accueillir les visiteurs dans des conditions optimales.



Un modèle financier solide et équilibré

Le financement de ce projet repose sur un modèle économique conçu pour protéger les finances de notre commune tout en garantissant des retours sur investissement.

Grâce à cette approche, la commune bénéficiera de retombées financières et pourra continuer à financer des projets locaux tout en s'assurant que notre domaine de montagne reste compétitif et bien entretenu.

- **Redevance à la commune** : Le contrat entre DLM et les trois communes prévoit une redevance fixe, équivalente à 2 % du chiffre d'affaires, à laquelle s'ajoute une part variable en cas de résultats financiers élevés. Les collectivités locales bénéficieront ainsi directement des éventuelles retombées économiques positives, tout en laissant à DLM une certaine souplesse pour faire face aux aléas financiers.
- **Anticipation des années difficiles** : Ce modèle économique se veut prudent, avec une prévision de croissance annuelle modérée du chiffre d'affaires (environ 2 % par an) pour s'adapter aux risques climatiques et économiques. Les estimations financières tiennent compte de l'impact potentiel de saisons avec un faible enneigement, intégrant des baisses de revenus pouvant aller jusqu'à 30 % sur certaines années.
- **Sécurisation de la fin de contrat** : Les investissements seront concentrés sur les premières années, permettant une modernisation rapide et un gain d'attractivité immédiat. En fin de contrat, la valeur des équipements restants sera réduite. Cela signifie que, la commune n'aura pas à supporter de charges élevées liées à des installations coûteuses ou obsolètes. Cette planification rigoureuse garantit un modèle qui sécurise l'avenir financier de Morzine-Avoriaz.
- **Flexibilité** : Le volume d'investissement est basé sur un pourcentage de la capacité d'autofinancement (CAF). En s'ajustant aux résultats réels en cas de résultats supérieurs aux prévisions, cette méthode permet de réinvestir tout au long de la durée de vie du contrat et ainsi renforcer l'attractivité du domaine à long terme tout en évitant les blocages en fin de contrat.

Une collaboration continue avec les acteurs locaux

Pour assurer le suivi et la bonne exécution de ce contrat de 25 ans, un comité de suivi sera mis en place, présidé par le maire de Morzine-Avoriaz et composé des représentants des communes et de DLM. Il se réunira deux fois par an, avec pour mission d'examiner divers aspects du projet : le déroulement des opérations, les dates d'ouverture du domaine, les tarifs, et les investissements.



Il aura également pour rôle d'assurer une communication fluide et de prévenir les litiges potentiels. Ce dialogue permanent permettra d'ajuster les services en fonction de l'évolution des attentes et des besoins de notre commune.



Une transition vers l'avenir de Morzine-Avoriaz

Ce nouveau contrat marque une étape cruciale pour le domaine skiable de Morzine. Grâce à cette DSP et aux investissements importants prévus, nous espérons sécuriser notre avenir touristique tout en répondant aux enjeux climatiques, construire un avenir serein et offrir un cadre de vie agréable à tous les Morzinois.

Le projet, à la fois ambitieux et réaliste, promet de transformer Morzine-Avoriaz en une destination attractive toute l'année, favorisant une transition vers un modèle plus durable et diversifié.

Nous remercions l'ensemble des parties prenantes pour leur engagement et leur confiance. Soyez assurés que nous continuerons à vous tenir informés des prochaines étapes et des avancées de ce projet qui touche le cœur de notre communauté. Ensemble, faisons de Morzine-Avoriaz un lieu où chaque saison a quelque chose de nouveau à offrir !

Projets

Embellir nos rues, bâtiments et places



Comme évoqué lors de la campagne, nous souhaitons porter durant ce mandat court des projets réalistes et réalisables. Afin d'améliorer nos installations, d'embellir nos places, de conforter nos équipements, nous avons ainsi identifié des priorités sur la commune, des projets en cours d'étude ou à lancer.

Logements sociaux

L'étude en cours sur l'îlot Lemoine, en collaboration avec le cabinet Soho et l'architecte Mr Rizzolio arrive à son terme. Ainsi un programme optimisé de 18/19 logements se profile. Après analyse des différentes options de réalisation et d'exploitation, la solution qui semble la plus appropriée est que la commune porte intégralement le projet avec la création de logements en BRS locatifs (Bail Réel Solidaire) à hauteur de 35% et 65% de logements à louer sans modèle imposé.

Le bail réel solidaire est un bail de longue durée permettant à des organismes fonciers solidaires (OFS) de distinguer le foncier (dont il reste propriétaire) du bâti, et ainsi de céder ou de louer des droits réels sur le bâti à des personnes qui occuperont le logement à titre de résidence principale (des conditions sont fixées dont le plafond de ressources). En cas de revente ou de départ du locataire, le prix ou le loyer du logement restent plafonnés pour préserver son accessibilité aux futurs occupants.

La commune va donc pouvoir lancer ce projet sur son terrain à la Grand'Maison : un parc de logements non spéculatifs à prix maîtrisés, dans une approche locale et adaptée à nos besoins.

Place de la mairie

Le traitement de la place de la mairie est directement lié au projet de la maison du Bourg. Selon les résultats du sondage en cours, nous pourrions avancer dans l'aménagement de cette place avec pour objectifs de compléter notre offre touristique et de redynamiser le centre-bourg. Pour amorcer l'embellissement de la place, nous commencerons par la réfection extérieure de l'église, pour laquelle un appel aux dons est actuellement ouvert.

Accédez à l'appel au don :

[Fondation du patrimoine](#)



Enfin, un rafraîchissement des peintures de la mairie et du groupe scolaire est également planifié, contribuant à l'amélioration générale du cadre de vie.



Place de l'Office de tourisme

Suite à la consultation des sociaux professionnels, le traitement des demandes va être réalisé afin de proposer les aménagements futurs qui répondront aux contraintes des équipes d'animations, des services techniques ainsi qu'aux besoins de modularité de la place et aux exigences de qualité.

Locaux municipaux

La Police municipale

Les locaux de la police municipale seront agrandis sous le porche de la gare routière. Il est en effet urgent de donner davantage d'espace aux équipes de police très à l'étroit dans les locaux existants.

La bibliothèque, renforcer la culture

Les locaux de l'ancienne SAT étant vacants, nous souhaitons établir la bibliothèque dans cette rue commerçante et l'agrémenter avec des expositions d'art, visibles depuis la rue. Ces initiatives amèneront de la culture dans nos rues et participeront à dynamiser encore notre bibliothèque dont la gestion est assurée par une équipe énergique qui saura accompagner un tel projet.



En bref

Palais des sports

Il nous a semblé important de prioriser la rénovation de notre salle plénière largement utilisée, le grand nombre de manifestations cet automne le prouve encore, avec également la mise en place de notre saison culturelle! Cette salle alimente le lien social et nous regroupe régulièrement pour des temps importants du village, aussi bien pour les spectacles de nos enfants, les soirées festives ou caritatives ou les temps électoraux... Voilà pourquoi nous l'avons identifié comme prioritaire dans les projets de rénovation à lancer.

Splash Pad

Ce projet de modules ludiques pour les plus petits à l'espace aquatique est bien avancé et nous espérons le mettre en place dès l'été prochain.

Circulation et voirie

En projet dès l'année prochaine, nous commencerons une consultation entre le rond-point de la Passerelle et la place de la Crusaz pour lancer notre projet d'élargissement des trottoirs dans cette zone et embellir le centre-village.

Stationnement



La mairie dispose de plusieurs leviers pour organiser et réguler le stationnement dans la commune. Nous souhaitons vous présenter ici les nouvelles règles pour cet hiver qui visent à libérer les places courtes durées pour nos visiteurs et habitants en favorisant la rotation des véhicules, notamment dans les zones commerçantes ou à forte affluence.

Rappel

- **Zones bleues** : Depuis l'été 2022, Morzine accueille un stationnement en zones bleues afin de soutenir les commerces de proximité et renforcer l'activité du centre-bourg en fluidifiant le stationnement. En zone bleue, le stationnement est gratuit mais limité à 45 minutes. Des disques horaires sont distribués gratuitement à la Mairie et à l'Office de tourisme. Ces disques doivent être apposés en évidence derrière le pare-brise du véhicule en indiquant l'heure d'arrivée.
- **Zones blanches**: Le stationnement en voirie sur la zone blanche est payant au-delà de 45 minutes de 9h à 19h, par horodateur. Vous pouvez également régler et gérer votre stationnement via l'application PayByPhone.



Les parkings à votre disposition

- **Joux Plane** : Souterrain de 86 places (payant)
- **Office de Tourisme** : Souterrain de 181 places (payant)
- **Les Prodains** : 540 places (payant)
- **Les Lans** : 75 places (payant)
- **Parking du Nantégué** : environ 250 places (en hiver gratuit)
- **Parking du Bourg** : 61 places (zone bleue)



Nouveautés hiver 2024-25

Les tarifs et les abonnements ont été révisés pour l'hiver avec 3 actions pour garantir des places courtes durées à nos visiteurs et habitants:

1/ Conforter les places courtes durées

Notre principal objectif est de libérer les places pour nos visiteurs et habitants et de leur faciliter l'accès à nos commerces, bars et restaurants. Ainsi la politique tarifaire a été ajustée pour mieux garantir la rotation des véhicules au cœur du village (zones commerçantes ou à forte affluence) et offrir davantage de places disponibles pour quelques heures, à la demi-journée ou la journée. Le confort de l'usager courte durée doit primer en facilitant l'accès à nos rues, à la découverte de notre village ou au départ des remontées.

Ainsi les stationnements sont gratuits pour une durée de 45 minutes dans tous les stationnements: parkings et en zone blanche. La zone bleue dans la rue et le parking du Bourg offre un stationnement gratuit limité à 45 minutes et vise à renforcer l'activité du centre-bourg en fluidifiant le stationnement.

2/ Organiser les stationnements longue durée

Dans le même temps, pour les plus longues périodes (pour les professionnels, les saisonniers ou les clients en séjour) l'usage du parking du Nantégué est recommandé puisqu'il offre un stationnement gratuit longue durée; les navettes, gratuites également, permettent de rejoindre facilement le centre village.

Voici les horaires des navettes depuis le parking du Nantégué:

- Ligne U : premier départ du Pléney à 7h30 et dernier départ à 19h30
- Ligne P : premier départ du Pléney à 08h30 et dernier départ à 18h10

Rappel: les navettes un service gratuit pour tous et accessible partout

Le service de navettes s'est étoffé au fur et à mesure des années et s'est étendu du centre-village vers les hameaux et quartiers. Il offre aujourd'hui une couverture de toute notre commune. Ce service représente un budget de 2,5 Millions € par an pour la commune.

3/ Des abonnements en centre village de Morzine délivrés pour les cas particuliers uniquement

Des abonnements à la saison d'hiver sont disponibles dans les parkings de l'Office de Tourisme, Joux Plane, du Bourg ou sur les zones blanches, pour les cas particuliers.

Ces abonnements seront uniquement attribués aux personnes ayant des contraintes horaires ou pratiques. Les demandes d'abonnement devront donc être motivées; chaque demande sera examinée en fonction des impératifs de stationnement, des contraintes horaires et de l'impossibilité d'utiliser les alternatives de stationnement et les navettes.

Pour réserver un abonnement saisonnier, vous devez en faire la demande en remplissant le formulaire ci-dessous. Une fois le dossier complet, nous vous ferons part de son traitement par retour de mail. Si votre demande est validée, nous vous ferons parvenir la démarche à suivre pour acheter votre abonnement saison.

Attention, l'achat d'un abonnement saison ne garantit pas une place dans le parking concerné. Il n'y a pas d'emplacements réservés pour les abonnés.

[Faire une demande d'abonnement saisonnier](#)

Même esprit aux Prodains et à Avoriaz

Dans la même logique, nous souhaitons libérer les places de parking des Prodains pour nos touristes à la journée. Ainsi les abonnements seront possibles au parking des Lans pour les pendulaires (professionnels qui viennent à la journée à Avoriaz). Les résidents de la station pourront s'abonner au parking des Prodains (ou des Lans, s'il reste des places).



Les réservations d'abonnement saison au parking des Prodains s'effectuent directement auprès d'Indigo. Les abonnements seront mis en vente à partir du 01 décembre 2024 sur parkingmorzine.com

Vous pouvez dès à présent réserver vos abonnements saison en contactant Indigo directement à l'adresse email suivante : p740103@group-indigo.com ou en vous rendant au local d'information d'Indigo situé sur la place de l'Office de tourisme.

Le parking de Seraussaix pour les saisonniers est à présent payant. Pour nos touristes en séjour, les places se situent comme habituellement dans les parkings à l'accueil d'Avoriaz.

Homages



Jacques Labro

Jacques Labro est décédé ce 11 novembre 2024. Ce nom vous dit sûrement quelque chose puisqu'il est associé à notre station d'Avoriaz dont il fut l'architecte.

La construction de ce lieu unique posé en rebord de falaise a débuté dans les années soixante. Station de 3ème génération, Avoriaz reste le plus bel exemple d'intégration de l'architecture à son environnement de montagne tout en s'appuyant à l'époque de la "voiture toute-puissante" sur le concept totalement avant-gardiste de station sans voiture.

Dès son ouverture, Avoriaz est le lieu où il faut être vu, attirant people et média, et à partir des années 70, accueillant l'incroyable festival international du film fantastique.

Positionnée au cœur du domaine international des Portes du soleil, Avoriaz se visite pour le ski bien sûr, mais également pour entrevoir cette architecture singulière et innovante associée à Jacques Labro, génie du lieu, dont le travail a été consacré "patrimoine du XXème siècle" en 2003.

Avec son départ, s'éteint un des derniers missionnaires de "l'or blanc" et de l'épopée constructive des stations de sport d'hiver du plan neige.



Henri Anthonioz

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'Henri Anthonioz, maire des Gets, survenu le vendredi 22 novembre dernier.

Élu depuis 1983 et à la tête de la municipalité depuis 2008, il a œuvré avec passion pour la station pendant plus de 40 ans et a marqué l'histoire des Gets par son engagement pour l'économie locale et le tourisme.



Nous tenons à souligner sa participation à nos côtés cet été pour garantir l'exploitation de notre domaine skiable de Morzine. La collaboration entre nos stations de Morzine et des Gets reflète des valeurs fortes : le partage, la solidarité et la synergie entre deux destinations qui, ensemble, forment un domaine skiable exceptionnel et un territoire uni. Nous saluons aujourd'hui un homme au caractère authentique et au franc-parler dont l'engagement marquera profondément et durablement les montagnes chablaisiennes et les Portes du Soleil.

Nos premières pensées vont à son épouse, ses enfants et petits-enfants, ainsi qu'à ses proches. En ce moment de deuil, la mairie de Morzine tient à leur exprimer leurs plus sincères condoléances.

Vie du village



Nos places s'illuminent et s'animent

Les commissions sport et embellissement ont coopéré pour offrir des places accueillantes pour la saison d'hiver.

C'est le retour de la patinoire en glace sur la place de l'Office de tourisme dont l'exploitation a été attribuée à la société Indiana Venture. La place sera animée avec le sapin de Noël, le manège qui change d'emplacement et les nouvelles structures qui illumineront le lieu de manière tout à fait originale.

De grands arbres lumineux viennent compléter la place de l'Eglise en complément des éclairages traditionnels.



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 106ème anniversaire de l'armistice de 1918 a été un moment solennel et émouvant, marqué par la lecture des lettres de soldats morzinois. Il nous appartient de transmettre cette mémoire à la jeune génération afin qu'elle n'oublie jamais l'importance de notre histoire commune.

Nous tenons à saluer tout particulièrement l'implication du Conseil municipal des Enfants, nouvellement élu, ainsi que des élèves de nos écoles, qui ont fièrement porté le « Bleuet de France », symbole de solidarité envers les anciens combattants et les victimes de guerre.

Un grand merci à Fabien Muffat, aux représentants de la gendarmerie, des pompiers, de l'Union Nationale des Combattants de Morzine et leurs porte-drapeaux, à la police municipale, au père Alain Curral, ainsi qu'aux sociétés musicales - la batterie fanfare Edelweiss et l'harmonie municipale - pour leur participation active. Merci également aux enseignantes et enseignants, à l'association Lou d'Vantis, à nos sportifs en partenariat avec la commune, aux membres du Conseil municipal et à toute la population qui a honoré cette cérémonie de sa présence.

Dernier rappel

Mobilisez-vous pour la démocratie participative ! Le sondage de la Maison du Bourg se termine le 30 novembre 2024. Lancé après la réunion publique fin septembre, ce sondage approche de sa clôture. À ce jour, environ 650 votes ont été enregistrés (avant contrôle final) sur 2020 inscrits, soit une participation de 32%.



Pour faire entendre la voix de chacun, nous avons besoin de votre engagement !

Cette consultation est une chance de participer activement aux décisions qui façonneront Morzine-Avoriaz. La démocratie participative, qui permet de vous prononcer sur les projets structurants, est une démarche volontaire et innovante mise en place par l'équipe municipale.

Elle n'est pas obligatoire, mais reflète une volonté politique de vous associer directement aux décisions importantes de notre village, comme nous l'avions promis lors de notre campagne.

Nous avons investi temps et ressources pour mettre en place cet outil simple et accessible. Le taux de participation actuel est déjà suffisant pour être représentatif, la consultation se termine dans quelques jours.

Un taux de participation encore plus élevé, montrerait que vous souhaitez être consultés sur les projets futurs. Si vous souhaitez que votre voix compte et que les décisions soient prises avec l'avis des habitants, c'est maintenant qu'il faut voter !

Nous comptons sur chaque Morzinoise et Morzinois pour envoyer un signal fort. Votre motivation et votre implication sont essentielles pour que la démocratie participative soit au cœur des projets de notre village.

Pour voter :

- Vous avez reçu un courrier avec vos identifiants, à conserver pour les futurs votes.
- Connectez-vous sur [la plateforme de sondage](#)
- Un vote papier est également possible en mairie, sur présentation de vos identifiants et d'une pièce d'identité.



Morzine en scène

Le 10 novembre fut une soirée mémorable où plus de 400 spectateurs se sont réunis pour admirer les talents de Larsène, le magicien. Nous sommes heureux d'avoir vu le Palais des Sports rempli et votre enthousiasme nous conforte dans le choix de cette initiative culturelle !

A Dos de Chameau

La saison culturelle continue avec un spectacle familial à ne pas manquer : « À Dos de Chameau », le 22 décembre à 18h. Cette œuvre originale mêle théâtre, musique et marionnettes pour raconter le voyage initiatique de Chami Chamo, une fable philosophique qui émerveillera petits et grands en cette période féérique des fêtes.

C'est quoi Le Carnotzet ?

Les portes du Palais des Sports et du Carnotzet ouvrent 1h30 avant le spectacle! Plus qu'une programmation culturelle, Morzine en scène c'est aussi l'opportunité de se retrouver autour d'un goûter ou d'un apéritif composé de produits locaux et faits maison. Avant ou après le spectacle, le Carnotzet vous invite à vivre un vrai moment de convivialité et d'échange. Venez nombreux rire, réfléchir et découvrir de nouveaux horizons !

[Découvrez les spectacles à venir et réservez vos places](#)

Scolaires et sociales



Le conseil municipal des enfants 2024-2025

Bienvenue au nouveau Conseil Municipal des Enfants ! Les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles publiques et privées de Morzine et d'Avoriaz ont élu leurs nouveaux représentants. Le jeudi 5 novembre, ils se sont réunis pour la première fois avec Monsieur le Maire. Une belle occasion pour eux de découvrir les rouages de la vie démocratique locale, d'échanger leurs idées et de tracer les contours des projets qu'ils souhaitent mener durant l'année. Un grand merci à Jeanine Gaydon qui a mis en oeuvre ce premier conseil !

Les missions du CME :

- Représenter tous les enfants de la commune, en portant leurs idées et leurs préoccupations.
- S'impliquer activement dans la vie de Morzine et Avoriaz, en participant à des actions concrètes et citoyennes.
- Concrétiser des projets utiles à tous, en lien avec les priorités inscrites au programme municipal.

École Publique de Morzine

- Henria Anthonioz
- Lara Chauplannaz
- Louane Demarquet

École Sainte-Marie-Madeleine

- Romy Baud
- Rose Braize
- Mailly Lenvers
- Marla Petit
- Milo Reynolds
- Elia Robson

École Publique d'Avoriaz

- Manon Millet
- Louise Cloutier

Périscolaire

Le périscolaire est désormais ouvert :

A Morzine

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h à 8h20 et de 16h à 18h30
- Mercredi : de 8h à 18h30

A Avoriaz

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h à 8h50 et de 16h à 18h30
- Mercredi : de 8h à 18h30



Depuis quelques semaines, les enfants de maternelle et d'élémentaire sont regroupés et profitent de locaux spécialement réaménagés pour eux avec une salle d'activité dédiée et un espace repos adapté.

Un grand merci à Loud'Vantis qui accompagne nos petites têtes blondes pour rejoindre en toute sécurité les locaux du périscolaire. Un beau lien intergénérationnel !

Travaux

Afin d'améliorer la qualité de vie de tous, plusieurs projets d'aménagement ont été lancés, de la création de trottoirs à la rénovation de réseaux d'eaux pluviales en passant par l'enfouissement des réseaux ou la sécurisation des berges de la Dranse.

Notre équipe municipale œuvre pour privilégier la place des piétons dans notre commune, en visant à rendre notre station plus accueillante pour les visiteurs et plus pratique pour les habitants. Nous menons actuellement une réflexion globale sur les besoins en stationnement sur la commune et la création de trottoirs sécurisés.

Taille de Mas de Nant Crué

Les travaux d'aménagement de la Taille de Mas de Nant Crué avancent bien. Après concertation avec les riverains au printemps dernier, nous installons un trottoir de 1,40 mètre de large, accessible aux personnes à mobilités réduites, sur le côté droit de la rue. Sur l'autre côté, nous ajoutons des bordures basses pour séparer les espaces publics et privés qui ne gêneront pas le déneigement.



Afin de sécuriser davantage le quartier, la chaussée a été légèrement rétrécie à 5,50 mètres pour encourager une circulation à vitesse plus modérée. Après l'enfouissement des réseaux, nous prévoyons de finaliser les travaux de voirie avec le décapage et la pose d'un nouvel enrobé d'ici la mi-novembre. Enfin, le marquage au sol viendra clore cette opération au printemps prochain.

Dans le cadre du CDAS 2024, le Département a octroyé une subvention de 54 100 € destinée à l'aménagement de la taille du mas de Nant Crué. Le coût total de l'opération s'élève à 241 995 € TTC.



Rond-point du Meuniers / Route des Ardoisières

Les travaux sont en cours route des Ardoisières entre le rond-point des Meuniers et la pisciculture. Cette première phase vise la construction d'un trottoir, accompagné de la mise en place d'un collecteur d'eau pluviale qui permettra de prévenir les inondations lors de fortes pluies.

Cette première tranche, qui s'achèvera cet automne, couvrira environ deux tiers de la route. La seconde tranche est prévue pour le printemps prochain, afin de finaliser l'ensemble du chantier et d'installer les réseaux nécessaires.

Foyer Le Savoie

Le chantier du Savoie progresse avec la fin de la phase de démolition du bâtiment. L'intervention du maçon a permis de couler la dalle du rez-de-chaussée.

En parallèle, l'aménagement des étages avance, bien que quelques aléas soient survenus. En effet, des éléments d'amiante masqués ont été découverts, nécessitant des interventions supplémentaires. De plus, la démolition a fait apparaître que la structure de la toiture terrasse sud était endommagée, ce qui implique la démolition et la reconstruction de cette section, avec un coût estimé à 40000 euros. Nous restons mobilisés pour mener à bien ce projet de logement saisonnier pour une livraison dans les meilleurs délais.



Les berges de la Dranse

À la suite des crues de novembre 2023, des travaux pour sécuriser les berges de la Dranse ont été engagés avec notamment deux interventions majeures.

Dans le secteur du Chargeau, un enrochement a été réalisé pour protéger la route de la vallée de la Manche.

Dans le secteur de la Mouille, la berge a été reprise avec des caissons végétalisés pour renforcer la stabilité. Le choix de techniques mixtes permet de limiter l'enrochement et d'éviter d'artificialiser trop fortement la Dranse. Pour ces opérations, une pêche électrique a été nécessaire pour préserver les poissons et leur habitat naturel ! Le coût total de ces interventions s'élève à 126 198 euros HT.

L'aménagement en bref

Vallée de la Manche

Une partie de la route vers la vallée de la Manche subit un glissement de terrain. En plus des problèmes de circulation lié à cet affaissement, cette zone abrite la colonne d'adduction d'eau principale de la commune. La société agro BTP a donc commencé les renforts de soutien de la route à l'embranchement du téléphérique de Nyon et devrait être en mesure de réaliser les enrobés pour la saison d'hiver.

Parking

Nous allons procéder au changement de l'éclairage du parking du Bourg pour réduire la consommation d'énergie tout en offrant un meilleur confort.

Réseau d'eau potable

Dans le cadre de l'amélioration de notre réseau d'eau potable, plusieurs travaux sont en cours. Nous procédons actuellement au dévoiement du réseau d'eau potable sur la route des Encoches pour renforcer la sécurité et la fiabilité de l'approvisionnement.

Les branchements d'eau potable sur la route de la Plagne, côté Office de tourisme, ont déjà été repris avec succès. Cet automne, nous continuons les travaux entre l'Office de tourisme et le rond-point de la télécabine de Super Morzine où nous renouvelons les anciens branchements pour sécuriser davantage le réseau.



Enfouissement des lignes

Centre-bourg

L'enfouissement de réseaux aériens contribue à améliorer notre cadre de vie tout en renforçant leurs fiabilités. Ce chantier a été lancé sur les secteurs historiques du bourg. Au total, 44 poteaux qui soutenaient auparavant les câbles aériens ont déjà été enlevés du paysage des quartiers du Mas Metoud, La Salle, la Vieille Crusaz, la Coutettaz. Les nouveaux réseaux ont été mis en souterrain soit presque 4,5 km de voirie.

Chemin Martenant

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public sur le chemin Martenant avancent bien. Ce printemps, nous avons réalisé les tranchées pour la colonne principale et les raccordements pour les particuliers seront effectués en 2025. L'objectif est que tous les foyers soient entièrement raccordés d'ici la fin de l'automne prochain.

Rond point du Schuss

Des feux de signalisation seront installés cet hiver sur le rond-point afin de limiter la vitesse et de garantir la sécurité des piétons.

Abribus aux Prodains

Malheureusement, nous n'avons pas voulu prendre le risque de réaliser l'abribus dès cet hiver, les délais de fabrication étant véritablement trop serrés.

Agenda

29 NOVEMBRE

Téléthon
Palais des sports
18h

30 NOVEMBRE

Match de championnat
de Hockey sur glace
Palais des sports
20h

13 DECEMBRE

Ouverture du domaine
skiabile d'Avoriaz



DU 13 AU 15 DECEMBRE

Rock on snow
Avoriaz
De 9h à 19h

DU 13 AU 15 DECEMBRE

Alpine Career Festival
Boostez votre carrière
dans un cadre idyllique !
Avoriaz

14 DECEMBRE

Ouverture du domaine
skiabile de Morzine

15 DECEMBRE

Spartan Morzine Winter
Trail
Morzine

16 DECEMBRE

Conseil municipal
Mairie de Morzine
18h

19 DECEMBRE

Lancement de saison.
Invitation au lancement
des illuminations.
Place de l'Office de
tourisme de Morzine

22 DECEMBRE

Morzine en scène
À Dos de Chameau
Spectacle en famille
Palais des Sports
18h

DU 22 DECEMBRE AU 03 JANVIER

Morzine, village enchanté
Morzine

24 - 25 DECEMBRE

Fête de Noël
Morzine et Avoriaz

DU 25 AU 30 DECEMBRE

Le Fil fantastique
Venez découvrir l'univers
de la Highline
Avoriaz

31 DECEMBRE - 1ER JANVIER

Fête du Nouvel an
Morzine et Avoriaz

11 JANVIER

Morzine en scène
Craquage – Marion
Mezadorian
Palais des Sports
20h30

Retrouvez tous les événements :

- [A Morzine](#)
- [A Avoriaz](#)

Etat civil

NAISSANCE



Matéo Ecoeur
de Alexandre Ecoeur
et de Marion Leconte
10 octobre 2024

MARIAGE

Michel Raybaud &
Florence Martignoni
19 octobre 2024

DECES

François Page
83 ans
12 octobre 2024

**Jeanne, Josette Janin
née Lenvers**
91 ans
8 novembre 2024

Jean-Pierre Zaegel
76 ans
15 novembre 2024



Mairie de Morzine-Avoriaz, 1 place de l'Eglise, 74110 Morzine
04 50 79 04 33 // mairie@morzine.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)